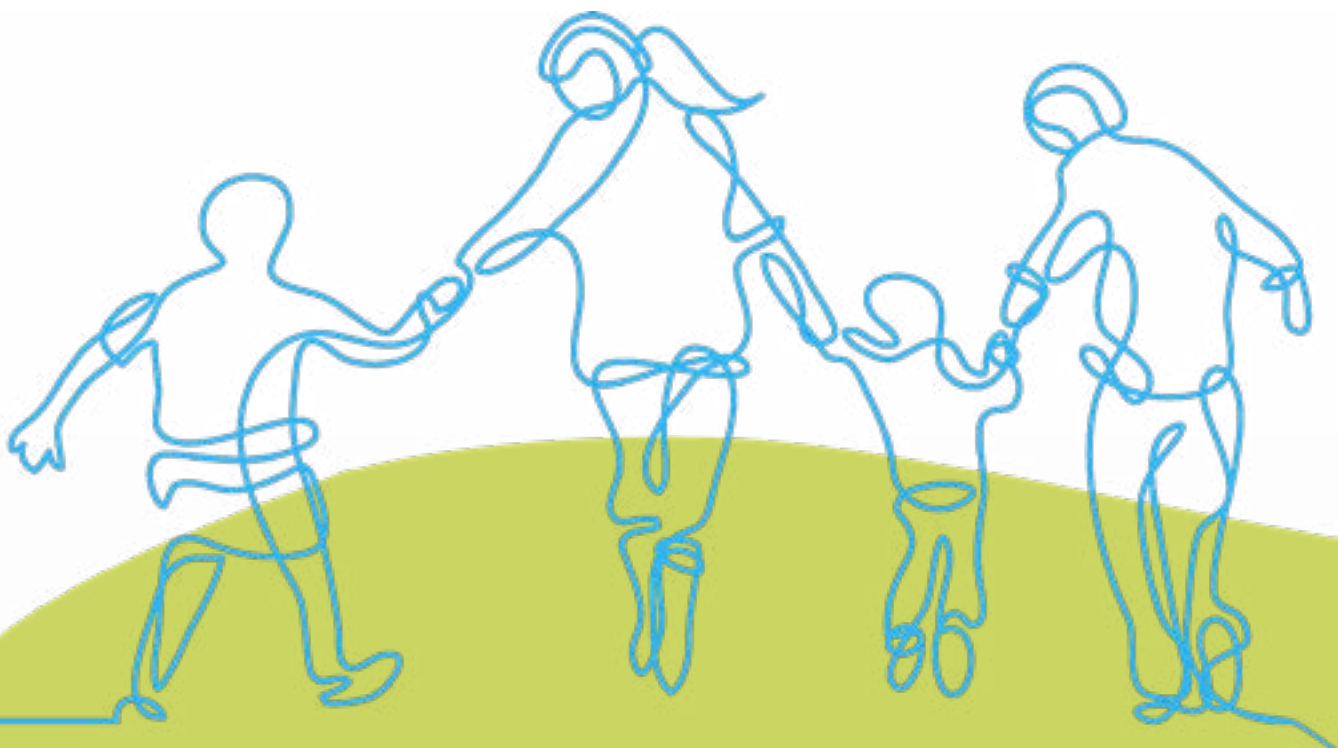




L'offre et des besoins d'accueil du jeune enfant



Diagnostic 2019

Dans le cadre du Schéma Départemental des Services aux Familles 2018-2022, la Caf de la Charente Maritime publie chaque année un diagnostic de l'offre et des besoins en matière d'accueil du jeune enfant.

En prenant appui sur les publications de l'observatoire national de la petite enfance, ce diagnostic donne à voir le profil des familles et des enfants en Charente Maritime et illustre au niveau départemental et pour chaque Epci les évolutions en matière de développement des modes d'accueil individuel et collectif.

Parce qu'ils contribuent à une meilleure conciliation entre vie familiale et professionnelle des parents, les modes d'accueil doivent être accessibles sur tous les territoires et correspondre aux besoins diversifiés des familles.

Parce qu'ils contribuent à une meilleure égalité des chances dès le plus âge et à la lutte contre la pauvreté, les modes d'accueil collectifs ont vocation à renforcer leur accompagnement auprès des familles les plus en difficulté en lien avec l'ensemble des acteurs sociaux.

C'est grâce à la dynamique partenariale et à la mobilisation des collectivités locales et des associations que l'offre d'accueil des jeunes enfants progresse et s'améliore cette année encore.

Gaëlle Gautronneau

Directrice de la Caf de la Charente-Maritime

La poursuite du développement de l'accueil des jeunes enfants constitue une ambition première pour les pouvoirs publics. Elle constitue un axe stratégique porté à la fois dans :

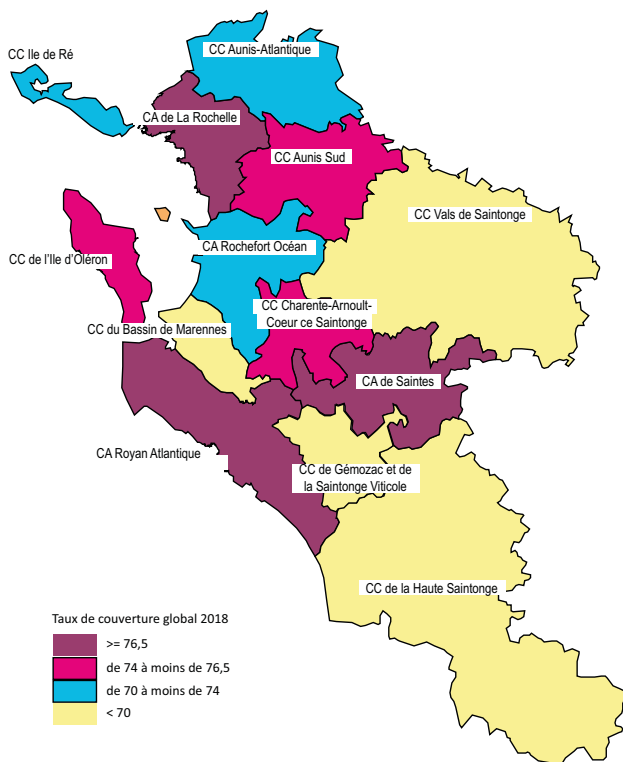
- *la convention d'objectifs et de gestion 2018-2022 signée entre l'Etat et Cnaf ;*
- *la stratégie nationale de prévention et lutte contre la pauvreté qui vise « l'émancipation de tous grâce à l'investissement dans les solidarités » ;*
- *les mesures fiscales mises en œuvre permettant d'alléger la charge d'enfants et favoriser l'emploi des parents, en particulier des mères.*

à la conciliation vie familiale et vie professionnelle des parents

Le département de la Charente-Maritime est globalement bien couvert en matière de services d'accueil du jeune enfant avec

73,8 places d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans*

comme la plupart des départements de la façade Atlantique.



Néanmoins, plusieurs aspects nécessitent de poursuivre et de renforcer les actions concertées entre les acteurs :

- **L'accueil individuel** est dominant dans le département : l'exercice du **libre choix** des familles reste partiel sur un certain nombre de secteurs du département.
- Le développement des **Maisons d'assistants maternels (Mam)** depuis 2010, qui sont au nombre de 46 au 31/12/19, constitue un format d'accueil plébiscité par les élus et les parents.
- Même s'ils sont bien développés depuis 10 ans, avec 92 **établissements d'accueil du jeune enfant** dans le département, ils restent déficitaires sur certains bassins de vie alors que les besoins sont identifiés et que les familles sollicitent cette modalité d'accueil.
- Le développement des structures telles que les **micro crèches** relevant de la réglementation des aides légales de la branche Famille, dites « micro crèches Paje », réinterroge les équilibres des services existants sur plusieurs bassins de vie.
- L'accueil des familles combinant **différents types de fragilités** (sociale, culturelle, financière, éducative, handicap de l'enfant ou des parents, monoparentalité, ...) réinterroge les pratiques et usages des professionnels de la petite enfance.
- La **baisse du taux de natalité** est source de préoccupation pour les décideurs publics, notamment pour les collectivités locales qui se questionnent sur l'inscription durable d'un équipement collectif dans leurs territoires et la responsabilité à moyen et long terme tant politique que financière.

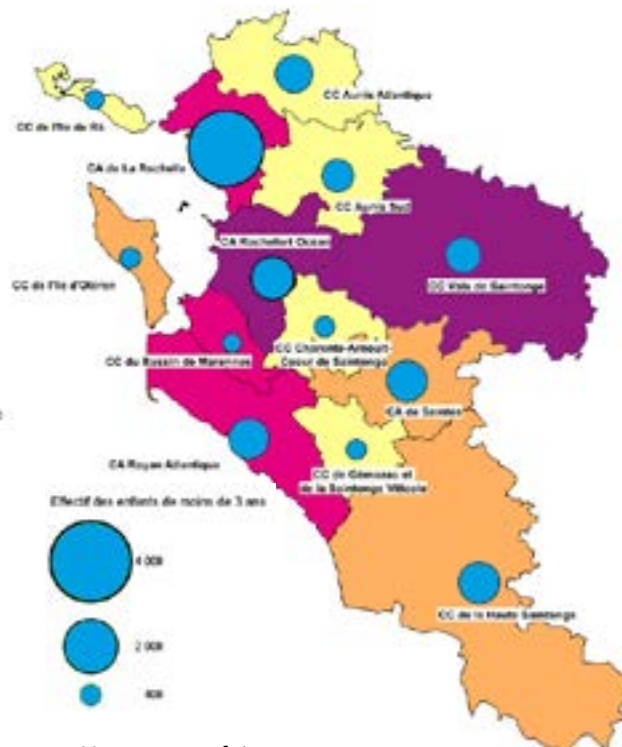
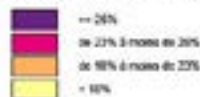
*Taux national de référence : 58 places pour 100 enfants.

Profil des familles et enfants

Il n'est pas relevé d'évolutions notables depuis 4 ans sur les structures familiales et l'emploi des parents d'enfants de moins de 3 ans :

- 86 % des familles avec enfants de moins de 3 ans sont des couples qui sont en activité et 8 % sont sans emploi ;
- Les familles monoparentales représentent environ 14% des familles et sont majoritairement sans emploi avec une forte utilisation du complément de libre choix d'activité à taux plein.

Part des enfants de moins de 3 ans vivant dans une famille à bas revenus



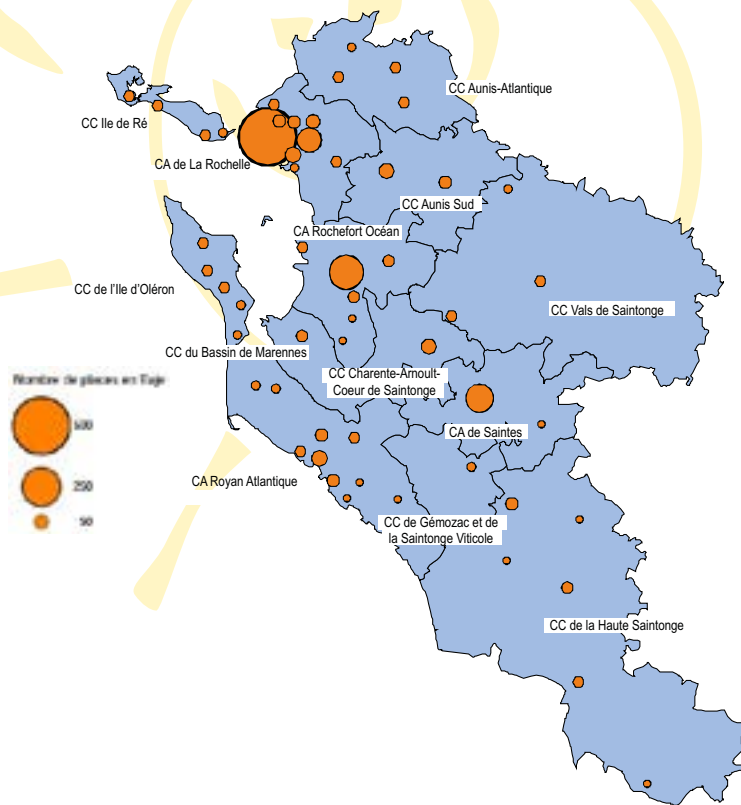
Notons toutefois :

- une légère **décrite des naissances en 2018**, à l'image du nombre de naissances au niveau national et un nombre de jeunes enfants de moins de 3 ans en diminution de 2 % ;
- 23 % d'enfants de moins de 3 ans vivent dans des familles en situation ayant des revenus très modestes ;
- un taux d'activité des femmes de **71,7 %** en légère progression par rapport aux années passées.



L'accueil en établissements d'accueil du jeune enfant

- **81 établissements** bénéficiaires de la Psu offrant 2 001 places et 11 micro-crèches « Paje » offrant 110 places ;
- Création de **35 places nettes nouvelles** ;
- **+ 5,12 % d'heures** enfants réalisées en 2019 comparé aux heures réalisées en 2014 ;
- **90 %** des établissements fournissent couches et repas aux enfants ;
- **1 crèche** bénéficiant du Label « à vocation d'insertion professionnelle » à La Rochelle ;
- A partir de janvier 2019 création des **bonus Caf** « **inclusion handicap** » et « **mixité sociale** », la moyenne des participations familiales est prise en compte comme critère d'observation de la mixité sociale et de l'accès aux familles les plus modestes.



L'accueil chez les assistants maternels agréés

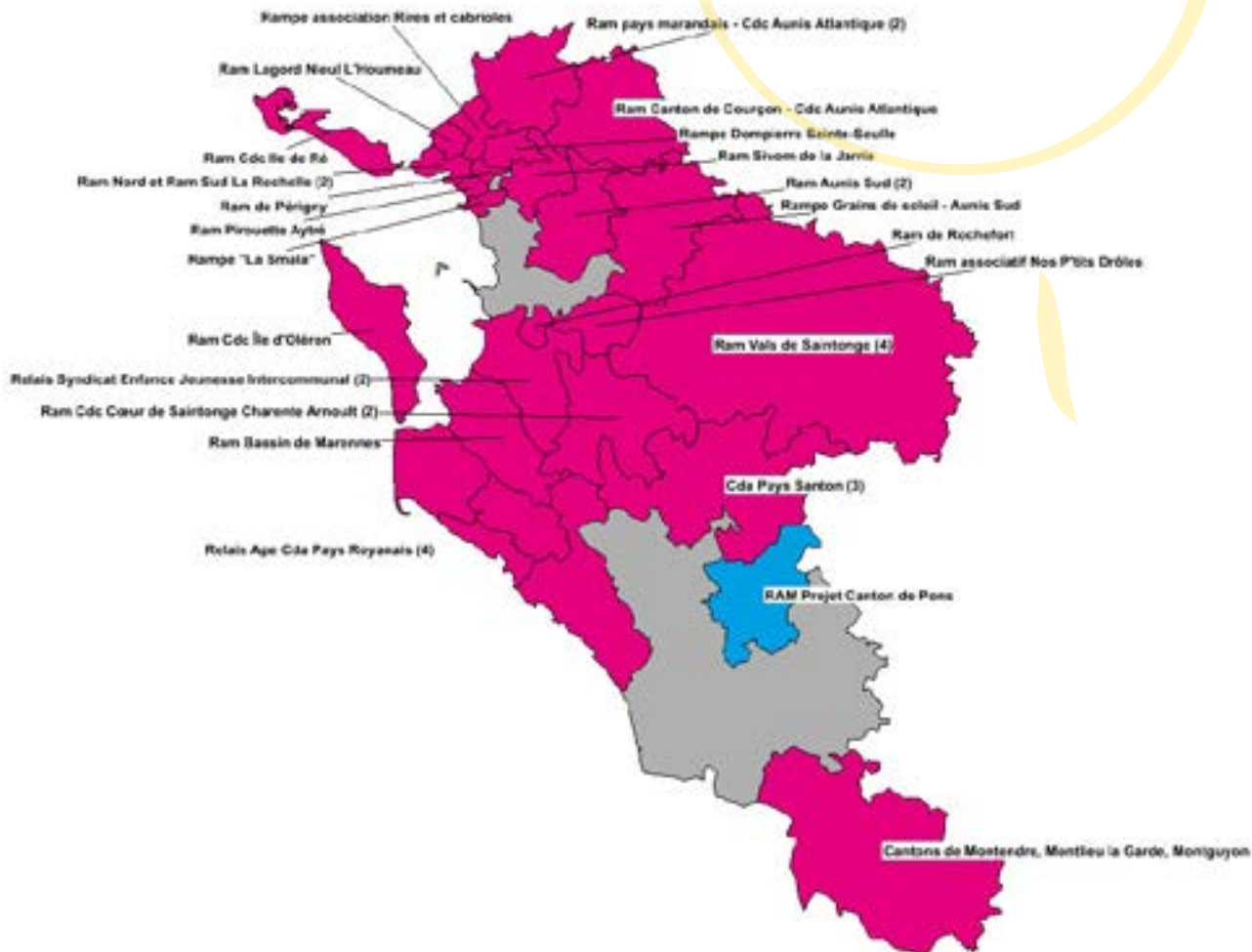
- Un effectif de professionnels en activité en **baisse de 6,54 %** entre 2014 et 2017 ;
- Une **sous activité récurrente chez 21,6%** d'entre eux ;
- Une progression notable de **Maisons d'assistants maternels** au nombre de **46** en 2019.



* actives au mois de novembre 2018

Les lieux d'information agréés «Relais assistants maternels» par la Caf

- 34 équipements «Ram» agréés dont 4 nouveaux projets en 2018
- 28 lieux d'implantation dans le département et 4 relais itinérants
- 40 responsables de Ram
- Un ratio de 81,8 assistants maternels pour un équivalent temps plein par Ram



Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant en 2018

Le diagnostic 2019 met en exergue...

Mode de garde	Offre	Taux de couverture	France Métropolitaine
Accueil en Eaje	2 221	13,8	20,1
Assistants maternels	9 059	56,2	33,2
Ecole maternelle	412	2,6	3,9
Salariés à domicile	203	1,3	2,1
Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant	11 895	73,8	59,3

Un taux de couverture des besoins en mode d'accueil relativement satisfaisant dans le département et en constante évolution ces dernières années, masquant néanmoins des secteurs sous tension

L'importance de la diversification des modes d'accueil et de la consolidation de leur complémentarité sur les territoires

Un taux de familles en situation de bas revenus relativement élevé dont les besoins nécessitent une attention pour une meilleure prise en compte

Un accueil individuel et collectif d'enfants en situation de handicap qui nécessite de penser une organisation et une information plus centralisées en direction des familles

L'importance de création de modes d'accueil du jeune enfant sur les territoires qui constitue un levier d'attractivité pour l'implantation de nouvelles/jeunes familles

La nécessité de créer des places d'accueil sur les territoires qui en ont besoin pour éviter le sous-emploi et la concurrence entre modes d'accueil.

